

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE MALANVILLE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	16/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
x Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Sièg : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièg : 136 Quartier Keguè – 06 BP 60535 Lomé Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	14
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	15
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	15
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	15
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	15
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)	16
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité.....	16
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	25
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	25
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	26
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	26
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	26
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	29
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	30
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	32
IX.	ANNEXES	34

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

o8 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Malanville.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;

viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la commune de Malanville.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	20	1048980331
	Marchés de la population mère	26	1142317797
	%	76,92%	91,83%
2017	Marchés audités	16	340 106 022
	Marchés de la population mère	22	428531643
	%	72,73%	79,37%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés par l'AC sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	12	5	4	0	3
2	DC	8	2	0	6	0
Total général		20	7	4	6	3
%		100%	35,00%	65,00%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de l'AC sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	10	5	3	1	1
2	DC	6	4	0	1	1
Total général		16	9	3	2	2
%		100%	56,25%	43,75%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Favorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Malanville. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	1079244090	15	1007561472	12	93,36%	80,00%
	Demande de Cotation	63073707	11	41418859	8	65,67%	72,73%
	Total général	1142317797	26	1048980331	20	91,83%	76,92%
2017	AOO	384135033	14	306670460	10	79,83%	71,43%
	Demande de Cotation	44396610	8	33435562	6	75,31%	75,00%
	Total général	428531643	22	340106022	16	79,37%	72,73%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert et la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. Dans la population primaire comme dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité tant en valeur (94,48 % de la population primaire ; 96,05% de l'échantillon) qu'en volume (57,69% de la population primaire et 60% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'échantillon d'audit de conformité représente en volume (76,92%) et en valeur (91,83%) de la population primaire.

➤ Gestion 2017

Tout comme dans la gestion 2016, la demande de cotation et l'appel d'offres ouvert sont les deux modes utilisés au cours de la gestion 2017.

Que ce soit dans la population primaire ou dans l'échantillon, l'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité aussi bien en termes de valeur (89,64 % de la population primaire ; 90,17% de l'échantillon) qu'en termes de volume (63,64% de la population primaire et 62,5% de l'échantillon).

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 72,73% en volume et 79,37 % en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	40574964	6	20414313	4	50,31%	66,67%
	prestations intellectuelles	33811000	4	26511000	3	78,41%	75,00%
	Travaux	1067931833	16	1002055018	13	93,83%	81,25%
	Total général	1142317797	26	1048980331	20	91,83%	76,92%
2017	Fournitures	67583484	4	45603970	3	67,48%	75,00%
	prestations intellectuelles	39885650	6	33496750	4	83,98%	66,67%
	Travaux	321062509	12	261005302	9	81,29%	75,00%
	Total général	428531643	22	340106022	16	79,37%	72,73%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution que trois (03) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fourniture, les marchés de prestations intellectuelles et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux sont les plus courants tant en termes de valeur qu'en termes de volume aussi bien dans la population primaire (93,49% de la valeur de la population primaire ; 61,54% du volume de la population primaire) que dans l'échantillon (95,53% de la valeur de l'échantillon ; 65% du volume de l'échantillon)

➤ **Gestion 2017**

Comme ce fut le cas pour la gestion 2016 nous observons dans la distribution que trois (03) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fourniture, les marchés de prestations intellectuelles et les marchés de travaux.

Les marchés de travaux sont les plus courants tant en termes de valeur qu'en termes de volume aussi bien dans la population primaire (74,92% de la valeur de la population primaire 54,55% du volume de la population primaire) que dans l'échantillon (76,74% de la valeur de l'échantillon ; 56,25% du volume de l'échantillon)

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité**➤ Gestion 2016**

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	n°58/010/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 26/10/2016	Études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien périodique/aménagement des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la Commune de Malanville par l'approche participative avec la méthode HIMO, exercice 2016 (ITR : Guéné – Banizoumbou ; Linéaire : 8,2 km ; Lot unique : AL – EC- MAL)	Prestations intellectuelles	AOO	SIGEM SARL	17 000 000
2	n°58/001/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 30/05/2016	Construction des clôtures de domaines de la gare routière et des bureaux d'Arrondissement de Malanville	Travaux	AOO	ECBF	72 910 166
3	n°58/002/MCM/ PRMP/CPMP/S- PRMP du 06/06/2016	Ouverture et aménagement de voies à Garou - LOT 1	Travaux	AOO	RAF BUILDING SERVICES	81 986 406
4	n°58/003/MCM/ PRMP/CPMP/S- PRMP du 30/05/2016	Ouverture et aménagement de voies à Touboutou - LOT 2	Travaux	AOO	SAT BTP	49 996 005
5	n°58/006/MCM/ PRMP/CPMP/S- PRMP du 30/05/2016	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Malanville sur cofinancement	Fournitures	AOO	BF	13 047 091
6	n°58/008/MCM/ PRMP/CPMP/S- PRMP du 29/08/2016	Construction d'un magasin de stockage à Guéné et de six (06) hangars de marché à Sendé	Travaux	AOO	CABAS	49 304 097
7	n°58/009/MCM/ PRMP/CPMP/S- PRMP du 29/09/2016	Acquisition et pose de matériels électriques pour le renforcement de l'éclairage public dans la ville de Malanville	Fournitures	AOO	WASS BTP	11 809 440
8	n°58/011/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 09/12/016	Construction de deux blocs de trois boutiques chacun dans le marché de Sakawan – Zénon	Travaux	AOO	WASS BTP	27 576 469
9	n°58/310/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 21/10/2016	Réalisation des travaux d'assainissement des rues T14: RNIE2-Recette Perception - Marché Central -SBEE (T14 A de P1 à 14), de la bretelle L4D: HZ -Marché Central- T16 et de la bretelle L5:T8 - Etage TAYE - ABERE - Marché central (P51 à P64) - LOT 1	Travaux	AOO	GROUPEMENT CERAT BTP/RAF BUILDING SERVICES	259 850 337
10	n°58/326/MCM/ PRMP/CPMP/S- PRMP du 21/10/2016	Réalisation des travaux d'assainissement des rues T14: RNIE2-Recette Perception - Marché Central -SBEE (T14 A de P14 à 39), de la bretelle L8:T8 - Ecole coranique -Maison El Hadj YACOUBA - Marché Central (P51 à P64) - LOT2	Travaux	AOO	RCB	327 956 914
11	n°58/012/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 09/12/2016	Construction d'un logement sage femme au Centre de Santé (CS) SAKAWAN TEDJI (y compris 70 mètres linéaires de clôture)	Travaux	AOO	TEDA	29 655 123
12	n°58/013/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 09/12/2016	Entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) par l'approche participative avec la Méthode de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO)	Travaux	AOO	SATIBTP	66 469 424
13	n°58/001/MCM/P RMP/CPMP/S- PRMP du 18/03/2016	Réalisation des études techniques relatives à la construction d'ouvrages et à l'aménagement partiel de la piste Goubafari (RNIE 2) – Koaratédji – Kantro dans la Commune de Malanville	Prestations intellectuelles	DC	GROUPEMENT LE HEROS-GC/ SIGEM	8 791 000

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
14	n°58/002/M CM / PRMP/CPMP/S PRMP du 02/05/2016	Acquisition de fournitures de bureau et autres consommables au profit de la Mairie de Malanville	Fournitures	DC	SUBANI	4 119 873
15	n°004 du 02/05/2016	Construction de cinq magasins d'oignon en matériaux locaux	Travaux	DC	GSI	11 650 000
16	n°005 du 09/12/2016	Acquisition des mobiliers scolaires pour les classes de centres BARKA	Fournitures	DC	SHARAF SARL	3 530 000
17	n°006 du 19/12/2017	Acquisition des mobiliers scolaires pour les classes de centres BARKA (4 armoirs)	Fournitures	DC	SHARAF SARL	955 000
18	n°007 du 23/12/2016	Construction de quatre blocs de latrines à quatre cabines	Travaux	DC	CAE	698 598,4
19	n°009 du 28/12/2016	Surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux blocs de trois boutiques chacun dans le marché de Sakawan-Zénon	Prestations intellectuelles	DC	Consultant indépendant GBEMAVO T. Pauthin	720 000
20	n°010 du 27/12/2016	Construction de deux blocs de latrines à quatre cabines	Travaux	DC	G Constructeur	466 700,2
TOTAL						1 048 980 331

➤ Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	n°58/01/MC M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 12/10/2017	Acquisition d'un véhicule 4x4 STATION WAGON TOUT TERRAIN au profit de la Mairie de Malanville	Fournitures	AOO	CFAO MOTORS BENIN	39 000 000
2	n°58/003/MC M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 26/10/2017	Réalisation des travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR (lot1) dans la commune de malanville avec HIMO 2016-2017	Travaux	AOO	WASS BTP	47 804 000
3	n°58/04/MC M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 26/10/2017	Réalisation des travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR (lot2) dans la commune de malanville avec HIMO 2016-2017	Travaux	AOO	TEDA	46 941 200
4	M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 27/11/2017	Construction de la clôture du domaine des Bureaux d'Arrondissement de Guéné	Travaux	AOO	ECBF	30 398 839
5	n°58/006/MC M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 27/11/2017	Rehabilitation du stade de Malanville	Travaux	AOO	GBEMYSHOL A	35 733 646
6	n°58/007/MC M/PRMP/C PMP/S-	Réalisation des études architecturales et techniques pour la construction d'un Bâtiment devant abriter la radio de transmission	Prestations intellectuelles	AOO	Urba- Tropiques	11 931 250
7	M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 29/12/2017	Construction et équipement d'un modules de 03 classes avec Bureau et Magasin à EPP de Houro Yesso Lot1	Travaux	AOO	BATIMEX INTERNATIO NAL	27 274 061
8	n°58/009/MC M/PRMP/C PMP/S- PRMP du	Construction et équipement d'un module de trois classes avec Bureau et Magasin à EPP Tassi Tédji Lot 2	Travaux	AOO	BF	24 993 895
9	M/PRMP/C PMP/S- PRMP du 29/12/2017	Construction et équipement d'un module de trois salles de classes avec Bureau et Magasin à EPP de Wollo Lot 3	Travaux	AOO	MIDJIYAWA	24 951 803
10	n°001 du 26/10/2017	Acquisition de fourniture de bureau et autres consommable au profit de la mairie de Malanville	Fournitures	DC	SUBANI	4 500 000
11	n°002 du 26/10/2017	Réalisation de l'étude de faisabilité technique pour la réhabilitation des retenues d'eau de kassa et de sakanwan Zenon(lot1)	Prestations intellectuelles	DC	CANAL EAU	6 608 000
12	n°005 du 26/10/2017	Réalisation des études pour la réhabilitation et l'extension des bureau d'arrondissement de touboutou, la surveillance et le contrôle	Prestations intellectuelles	DC	ESPACE- PLANS	7 492 500
13	n°006 du 26/10/2017	Informatisation de l'Etat civil à la mairie de Malanville	Prestations intellectuelles	DC	BID	7 465 000
14	n°008 du 29/12/2017	Acquisition, installation et maintenance de panneau solaire et accessoires nécessaires à l'alimentation du SRT	Fournitures	DC	CONER STONE	2 103 970
15	n°009 du 29/12/2017	Réalisation des travaux de protection des modules de salles de classes à EPP Bodjécali et des Bureaux de la CS Malanville	Travaux	DC	SATI BTP	5 266 092
16	n°58/010/MC M/PRMP/C PMP/S- PRMP 29/12/2017	Ouverture et aménagement des voies d'accès à la maison des jeunes de malanville et Magasin de Guéné	Travaux	AOO	AF GROUPE	17 641 766
TOTAL						340 106 022

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	1007561472	12	1007561472	12	100%	100%
	DC	41418859	8	41418859	8	100%	100%
	Total général	1 048 980 331	20	1 048 980 331	20	100%	100%
2017	AOO	306670460	10	306670460	10	100%	100%
	DC	33435562	6	33435562	6	100%	100%
	Total général	340 106 022	16	340 106 022	16	100%	100%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	20414313	4	20414313	4	100%	100%
	prestations intellectuelles	26511000	3	26511000	3	100%	100%
	Travaux	1002055018	13	1002055018	13	100%	100%
	Total général	1 048 980 331	20	1 048 980 331	20	100%	100%
2017	Fournitures	45603970	3	45603970	3	100%	100%
	prestations intellectuelles	33496750	4	33496750	4	100%	100%
	Travaux	261005302	9	261005302	9	100%	100%
	Total général	340 106 022	16	340 106 022	16	100%	100%

Commentaire :➤ **Gestion 2016**

Tous les vingt (20) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme en témoigne le tableau ci-dessus.

Ces vingt (20) marchés ont été passés au terme de dix-huit (18) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	12	10
2	DC	8	8
	Total général	20	18

➤ **Gestion 2017**

Tous les seize (16) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs comme on peut le constater dans le tableau de répartition des marchés par types ci-dessus.

Ces seize (16) marchés ont été passés au terme de treize (13) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	10	7
2	DC	6	6
	Total général	16	13

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK					RAS
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK					RAS
4		C4	OK					RAS
5		C5						
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. Le local des archives relatives au marchés publics existant déjà, le besoin d'un archiviste professionnel est la difficulté essentielle à résoudre par la commune.
7		C7	OK					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	87,35%	86,15%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la commune de Malanville. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 5 marchés sur les 20 audités, le délai moyen de passation des marchés s'évalue à 79 jours.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 4 marchés sur les 16 marchés audités le délai moyen s'évalue à 50 jours environ.

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est satisfaisant et témoigne du souci de l'AC de procéder à la signature des marchés dans le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, les marchés de demandes de cotation passés en revue sont en majorité des marchés de travaux et de prestations intellectuelles qui ne figurent pas dans les repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ Gestion 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Observations générales :

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

1. Marché n°58/010/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 26/10/2016, relatif aux études techniques, au contrôle et à la surveillance des travaux d'entretien périodique/aménagement des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la Commune de Malanville par l'approche participative avec la méthode HIMO, exercice 2016, attribué à la société SIGEM SARL pour un montant HT de 17.000.000 FCFA, financement : FADeC
2. Marché n°58/006/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 30/05/2016, relatif à l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Malanville sur cofinancement, attribué à l'entreprise BF pour un montant TTC de 13.047.091 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

3. Marché n°58/001/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 30/05/2016, relatif aux travaux de construction des clôtures de domaines de la gare routière et des bureaux d'Arrondissement de Malanville, attribué à l'entreprise ECBF pour un montant HT de 72.910.166 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016
4. Marché n°58/002/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 06/06/2016, relatif aux travaux d'ouverture et d'aménagement de voies à Garou - LOT 1, attribué à l'entreprise RAF BUILDING SERVICES pour un montant HT de 81.986.406 FCFA. Financement : FADeC non affecté ;
5. Marché n°58/003/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 30/05/2016, travaux d'ouverture et aménagement de voies à Toumboutou - LOT 2, attribué à l'entreprise SAT BTP pour un montant TTC de 18.138.559 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- DAO,
- Procès-verbal d'ouverture de plis,
- Rapport d'analyse des offres ;
- Procès-verbal d'attribution provisoire ;
- Contrat.
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2016
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les PV d'attribution provisoire.

Conclusion :

En raison de l'importance des nombreuses pièces manquantes ci-dessus citées, il n'est pas possible de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution de ces marchés.

6. Marché n°58/008/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 29/08/2016, relatif aux travaux de construction d'un magasin de stockage à Guéné et de six (06) hangars de marché à Sendé, attribué à l'entreprise CABAS SERVICE pour un montant HT de 49.304.097 FCFA ; Financement : FADeC affecté
7. Marché n°58/009/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 29/09/2016, relatif à l'acquisition et pose de matériels électriques pour le renforcement de l'éclairage public dans la ville de Malanville, attribué à l'entreprise WASS BTP pour un montant HT de 11.809.440 FCFA. Financement : FADeC non affecté.
8. Marché n°58/011/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 09/12/016, relatif aux travaux de construction de deux blocs de trois boutiques chacun dans le marché de Sakawan –Zénon, attribué à l'entreprise WASS BTP pour un montant HT de 27.576.469 FCFA. Financement : FADeC affecté

9. Marché n°58/012/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 09/12/2016, relatif aux travaux de construction d'un logement sage-femme au Centre de Santé (CS) SAKAWAN TEDJI (y compris 70 mètres linéaires de clôture) ; attribué à l'établissement TEDA pour un montant HT de 25.131.460 FCFA. Financement : FADeC affecté MS
10. Marché n°58/013/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 09/12/2016, relatif aux travaux d'entretien courant des Infrastructures de Transport Rural (ITR) par l'approche participative avec la Méthode de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), attribué à l'entreprise SATI BTP pour un montant TTC de 66.469.424 FCFA. Financement : FADeC affecté

La revue de conformité de ces marchés ci-dessus a abouti aux mêmes constats. Par conséquent, l'auditeur donnera une seule conclusion qui sera valable pour tous ces marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans les DAO
- Inscription des marchés dans le PPM 2016 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les DAO et sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve des insuffisances mentionnées.

11. Marché n°58/310/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 21/10/2016, relatif aux travaux de réalisation des travaux d'assainissement des rues T14 : RNIE2-Recette Perception - Marché Central -SBEE (T14 A de P1 à 14), de la bretelle L4D : HZ -Marché Central- T16 er de la bretelle L5 : T8 - Etage TAYE - ABERE - Marché central (P51 à P64) - LOT 1, attribué au GROUPEMENT CERAT BTP/RAF BUILDING SERVICES pour un montant HT de 220.212.150 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté, Engagement triennal
12. Marché n°58/326/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 21/10/2016, relatif aux travaux de Réalisation des travaux d'assainissement des rues T14 : RNIE2-Recette Perception - Marché Central -SBEE (T14 A de P14 à 39), de la bretelle L8 : T8 - Ecole coranique -Maison El Hadj YACOUBA - Marché Central (P51 à P64) - LOT2 ; attribué à l'entreprise RCB pour un montant HT de 277.929.588 FCFA ; Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des deux marchés dans le PPM au titre de 2016

- Obtention de l'avis de non objection de la DNCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Signature des marchés après l'expiration du délai de validité des offres (Date : limite de dépôt 11/04/2016 Signature : 05/09/2016).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés allotis est irrégulière en raison de la non-conformité relative à l'inobservation du délai légal d'attente ci-dessus décrite (Article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public).

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

13. Marché n°58/001/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 18/03/2016, relatif à la réalisation des études techniques en vue de la construction d'ouvrages et à l'aménagement partiel de la piste Goubafari (RNIE 2) – Koaratédji – Kantro dans la Commune de Malanville, attribué au GROUPEMENT LE HEROS-GC/ SIGEM pour un montant TTC de 8.791.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté
14. Marché n° 010 du 27/12/2016, relatif aux travaux de construction de deux blocs de latrines à quatre cabines, attribué à l'entreprise CHIRUBEN ET GROUP pour un montant TTC de 2.979.500 FCFA ; financement HEVETAS
15. Marché n° 009 du 28/12/2016, relatif aux prestations de surveillance et de contrôle des travaux de construction de deux blocs de trois boutiques chacun dans le marché de Sakawan-Zénon, attribué à M. GBEMAVO T. Pauthin pour un montant TTC de 720.000 FCFA ; financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2016
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution de ces marchés sont régulières.

16. Marché n°58/002/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 02/05/2016, relatif à l'acquisition de fournitures de bureau et autres consommables au profit de la Mairie de Malanville, attribué à l'entreprise SUBANI pour un montant TTC de 4.119.873 FCFA. Financement : Fonds Propres

17. Marché n° 004 du 02/05/2016, relatif aux travaux de construction de cinq magasins d'oignon en matériaux locaux, attribué à l'entreprise GSI pour un montant TTC de 11.650.000 FCFA. Financement : FDL/APIDA
18. Marché n°005 du 09/12/2016, relatif à l'acquisition des mobiliers scolaires pour les classes de centres BARKA, attribué à l'entreprise SHARAF SARL pour un montant TTC de 3.530.000 FCFA. Financement : FAEFE
19. Marché n° 006 du 19/12/2017, relatif à l'acquisition des mobiliers scolaires pour les classes de centres BARKA (4 armoires), attribué à l'entreprise SHARAF SARL pour un montant TTC de 955.000 FCFA. Financement : FAEFE
20. Marché n° 007 du 23/12/2016, relatif aux travaux de construction de quatre blocs de latrines à quatre cabines, attribué à l'entreprise CAE pour un montant TTC de 6.985.984 FCFA. Financement : HEVETAS

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés sont frappées de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017****PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT****Observations générales :**

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

1. Marché n°58/01/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 12/10/2017, relatif à l'acquisition d'un véhicule 4x4 STATION WAGON TOUT TERRAIN au profit de la Mairie de Malanville, attribué à la société CFAO MOTORS BENIN pour un montant TTC de 39.000.000 FCFA ; Financement : Fonds propres.

Pièces manquantes :

- Rapport de validation du PV attribution provisoire
- Contrat ;
- Preuve d'approbation.

Conclusion :

Nous sommes dans l'impossibilité d'exprimer une opinion au regard de l'importance des pièces manquantes ci-dessus citées.

2. Marché n°58/003/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 26/10/2017, relatif à la réalisation des travaux d'entretien périodique/aménagement des ITR (lot1) dans la commune de Malanville avec HIMO 2016-2017, attribué à l'entreprise WASS BTP pour un montant TTC de 47.804.000 FCFA. Financement : FADeC affecté ;
3. Marché n°58/04/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 26/10/2017 relatif à la réalisation des travaux d'entretien périodique/ aménagement des ITR (lot2) dans la commune de Malanville avec HIMO 2016-2017, attribué à l'entreprise TEDA pour un montant TTC de 46.941.200 FCFA. Financement : FADeC affecté.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans les DAO
- Inscription des marchés dans le PPM 2016 ;
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les DAO et sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont régulières sous réserve des insuffisances mentionnées.

4. Marché n°58/005/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 27/11/2017, relatif aux travaux de construction de la clôture du domaine des Bureaux d'Arrondissement de Guéné, attribué à l'entreprise ECBF pour un montant TTC de 30.398.839 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- La mission a constaté pour ce marché que la date limite de dépôt des offres est fixée au 31/08/2017 alors que l'avis d'appel d'offres a été publié le 11/08/2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'inobservation du délai minimum de dépôt des offres ci-dessus décrite (Article 60 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public)

5. Marché n°58/006/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 27/11/2017, relatif aux travaux de réhabilitation du stade de Malanville, attribué à l'entreprise GBEMYSHOLA pour un montant TTC de 35.733.646 FCFA. Financement : FDL/APIDA

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Publication de l'avis d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

6. Marché n° 58/007/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 27/11/2017, relatif à la réalisation des études architecturales et techniques pour la construction d'un Bâtiment devant abriter la radio de transmission, attribué à l'entreprise Urba-Tropiques pour un montant TTC de 11.931.250 FCFA. Financement : FADeC non affecté

7. Marché n°58/010/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP 29/12/2017, relatif aux travaux d'ouverture et aménagement des voies d'accès à la maison des jeunes de Malanville et Magasin de Guéné, attribué à l'entreprise AF GROUPE pour un montant TTC de 17.641.766 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires ;
- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités sont irrégulières en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

8. Marché n°58/008/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 29/12/2017, relatif aux travaux de construction et équipement d'un module de 03 classes avec Bureau et Magasin à EPP de Houro Yesso Lot1, attribué à l'entreprise BATIMEX INTERNATIONAL pour un montant TTC de 27.274.061 FCFA. Financement : FADeC non affecté
9. Marché n°58/009/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 29/12/2017, relatif aux travaux de construction et équipement d'un module de trois classes avec Bureau et Magasin à EPP Tassi Tédji Lot 2, attribué à l'entreprise BF pour un montant TTC de 24.993.895 FCFA. Financement : FADeC non affecté
10. Marché n°58/010/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 29/12/2017, relatif aux travaux de construction et équipement d'un module de trois salles de classes avec Bureau et Magasin à EPP de Wollo Lot 3, attribué à l'entreprise MIDJIYAWA pour un montant TTC de 24.951.803 FCFA. Financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2017
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Pour ces trois marchés allotis, la mission a noté le défaut de publication de l'attribution provisoire.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces trois marchés allotis est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus décrite.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

11. Marché n°001 du 26/10/2017, relatif à l'acquisition de fourniture de bureau et autres consommables au profit de la mairie de Malanville, attribué à l'entreprise SUBANI pour un montant TTC de 4.500.000 FCFA. Financement : Fonds propres
12. Marché n°002 du 26/10/2017, relatif aux prestations de réalisation de l'étude de faisabilité technique pour la réhabilitation des retenues d'eau de kassa et de sakanwan Zenon (lot1), attribué à l'entreprise CANAL EAU pour un montant TTC de 6.608.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté
13. Marché n°005 du 26/10/2017, relatif aux prestations de réalisation des études pour la réhabilitation et l'extension des bureau d'arrondissement de Toubouctou, la surveillance et le contrôle, attribué à l'entreprise ESPACE-PLANS pour un montant TTC de 7.492.500 FCFA. Financement : FADeC non affecté
14. Marché n°008 du 29/12/2017, relatif à l'acquisition, installation et maintenance de panneau solaire et accessoires nécessaires à l'alimentation du SRT, attribué à l'entreprise CONER STONE pour un montant TTC de 2.103.970 FCFA ; financement : Fonds Propres

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le PPM au titre de 2017
- Obtention des avis de non objection de la CCMP sur les PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution de ces marchés sont régulières.

15. Marché n°006 du 26/10/2017, relatif aux prestations d'informatisation de l'Etat civil à la mairie de Malanville, attribué à l'entreprise BID pour un montant TTC de 7.465.000 FCFA ; financement : FADeC affecté

Pièces manquantes :

- Dossier de demande de cotation ;
- Contrat ;
- Preuve d'approbation du marché.

Conclusion :

Au regard de l'importance des pièces manquantes ci-dessus citées, la mission n'a pu se prononcer sur la régularité de la procédure ayant abouti à l'attribution de ce marché.

16. Marché n°009 du 29/12/2017, relatif au Suivi et contrôle des travaux de confection des mobiliers scolaires, attribué à l'entreprise SATI BTP pour un montant TTC de 5.266.092 FCFA.
Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'Inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons pas non plus décelé au niveau de l'ARMP des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Si pour certains l'AC n'a pas manqué de faire des diligences traduites par des lettres de mise en demeure, il n'en demeure pas moins vrai l'application des pénalités de retard prévues dans les contrats pour d'autres.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
----------------------	----------------------------------	--------------------------

0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en

		raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	-		OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,80		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	20	20	6	30%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	12	12	1	8%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	8	8	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	12	12	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	20	20	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	20	20	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	8	8	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	12	12	12	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	20	20	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	20	20	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	20	20	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE REVUE DE CONFORMITE (A)				13,83%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				87,35%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				16%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 16%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	16	16	1	6%		Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR, entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	10	10	1	10%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	6	6	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	10	10	0	0%		Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	16	16	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	16	16	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	6	6	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	10	10	2	20%		Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	16	16	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	16	16	3	19%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	40	40	N/A	N/A	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				5,50%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				87,41%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				6%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 6%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	2	2	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	20	20	0	0%	RAS
3	Ordre de service	0	0	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	20	20	3	15%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				15%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 15 %.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	4	4	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	16	16	0	0%	RAS
3	Ordre de service	0	0	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	16	16	2	13%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				13%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 13%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	DAMBARO Anassi	SG/Mairie
2	TINY Amadou	C/SAEF Mairie
3	MARCOS Ali	C/SDCP Mairie
4	GODJI A. Ibrahim	CST/Mairie

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE MALANVILLE

Date de tenue de la séance de restitution : 14 novembre 2019

Heure de démarrage : 19 h 48 mn

Heure de fin : 20 h 25 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

Rien au cours de la restitution

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Néant

III. Synthèse des observations du consultant

**3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de
passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC**

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 58/70/MCM-SG du /11/2015 portant délégation au Maire de la commune en qualité de Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Malanville
Secrétariat PRMP	Arrêté N° 58/006/MCM/SG/ST/SA du 27/01/2014 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du SPRMP de la Mairie de Malanville
CPMP	Arrêté N° 58/001/MCM/SG/ST/SA du 27/01/2014 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la commission communale de passation des marchés publics de la commune de Malanville
CCMP	Arrêté N° 58/74/MCM/SG-SA du 17/11/2015 portant nomination des membres de la CCMP de la Mairie de Malanville

- ✓ Diverses formations reçues par l'AC dont celles assurées par l'ARMP, le CeFAL, le Cabinet Envol et les partenaires techniques comme Helvetas.

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

BEC SARL

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de vingt (20) marchés pour une valeur totale un milliard vingt et un million cent quatre-vingt-douze mille trois cent quarante-cinq (1.021.192.345) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de seize (16) marchés pour une valeur totale de trois cent trente-cinq millions six cent six mille vingt-deux (335.606.022) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés dans le plan de passation
- Respect du délai légal d'attente

Faiblesses

- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive par endroit ;
- Non-respect du délai d'ouverture, d'analyse, et d'évaluation des offres (marché n°38/05/MCM/PRMP/CCMP/S-PRMP du 27/11/2017)
- Non-respect du délai de transmission des procès-verbaux d'attribution provisoire par endroit
- Non-respect du délai de validité des offres par endroit (marché n°310/MCM/PRMP/CPMP/S-PRMP du 21/10/2016)
- Montant réel d'exécution supérieur au montant prévisionnel pour certains marchés.

3.3. Sur les plaintes

Des diligences auprès de l'ARMP nous ont permis d'identifier deux marchés de 2015 qui ont fait l'objet de recours. L'appréciation des décisions concernant les plaintes sont en cours.

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a constaté qu'il y a eu de retard dans l'exécution de certains marchés. Cependant, l'AC n'a pas manqué de faire des diligences qui se sont traduites par des lettres de mise en demeure et même l'application des pénalités comme le prévoient les textes.

3.5. Divers

Les différentes autorités de l'AC présente à la présente séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées et promettent se corriger.

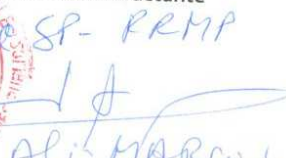
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à la satisfaction de tous à 20 h 25 min.

Fait à Malanville, le 14 novembre 2019

Pour Bec Sarl


V. Francis ABOUTO

Pour l'autorité contractante

 
Le Maire
SP- PRMP
AL. MARCO

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : *Commune de Malanville*

14 / 11 / 2019 / Heure : *18h52mn*

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	ABOUTO Vignikin Francis	Auditeur BEC Sarl	66 76 31 12 bec-scp@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
2	ADJOVI A. Ulrich	Auditeur BEC Sarl	000 68 68 68@gmail.com 95-66-03-03	<i>[Signature]</i>
3	GODJI A. Ibrahim	C/ST - Maire	ibrahimgodji@gmail.com 97447093	<i>[Signature]</i>
4	MARCOS Ali	C/SDP - Maire	alimarcosbri@yahoo.fr 97541040	<i>[Signature]</i>
5	DANBARO Amessi	SG/Maire	9792858/demanaoraphic.fr	<i>[Signature]</i>
6	TINTY Amadou	C/ST - Maire	97478186 amantou_tinty@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Gestion 2016

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Construction des clôtures de domaines de la gare routière et des bureaux d'Arrondissement de Malanville	1	0	0	1	1	0	0	0	1	NA	1	1	0	0	1	0	7	15	47%	75%
2	Ouverture et aménagement de voies à Garou - LOT 1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	NA	1	1	0	0	1	0	9	15	60%	
3	Ouverture et aménagement de voies à Touboutou - LOT 2	1	0	0	1	1	1	0	0	1	NA	1	1	0	0	1	0	8	15	53%	
4	Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles primaires publiques de la Commune de Malanville sur cofinancement	1	1	1	1	1	1	1	0	1	NA	1	1	0	1	1	0	12	15	80%	
5	Construction d'un magasin de stockage à Guéné et de six (06) hangars de marché à Sendé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
6	Acquisition et pose de matériels électriques pour le renforcement de l'éclairage public dans la ville de Malanville	0	0	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	10	15	67%	
7	Construction de deux blocs de trois boutiques chacun dans le marché de Sakawan – Zénon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
8	Réalisation des travaux d'assainissement des rues T14: RNIE2-Recette Perception - Marché Central - SBEE (T14 A de P1 à 14), de la bretelle L4D: HZ - Marché Central- T16 et de la bretelle L5:T8 - Etage TAYE - ABERE - Marché central (P51 à P64) - LOT 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
9	Réalisation des travaux d'assainissement des rues T14: RNIE2-Recette Perception - Marché Central - SBEE (T14 A de P14 à 39), de la bretelle L8:T8 - Ecole coranique - Maison El Hadj YACOUBA - Marché Central (P51 à P64) - LOT 2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	
10	Construction d'un logement sage femme au Centre de Santé (CS) SAKAWAN TEDJI (y compris 70 mètres linéaires de clôture)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	13	15	87%	

Prestations Intellectuelles

N°		Planification	Préselection						DP		Réceptions des propositsins			Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Attribution et négociation			Contractualisati on			Nombre de cellules contenan t une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL	
	Marchés (N° & Intitulé)		1	2						3		4			5								6			6						
				a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
1	Études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d’entretien périodique/aménagement des Infrastructures de Transport Rural (ITR) dans la Commune de Malanville par l’approche participative avec la méthode HIMO, exercice 2016 (ITR : Guéné – Banizoumbou ; Linéaire : 8,2 km ; Lot unique : AL – EC- MAL)	1	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	1	22	25	88%	88%		

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Réalisation des études techniques relatives à la construction d'ouvrages et à l'aménagement partiel de la piste Goubafari (RNIE 2) – Koaratédji – Kantro dans la Commune de Malanville	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	99,04%
2	Acquisition de fournitures de bureau et autres consommables au profit de la Mairie de Malanville	0	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	12	13	92%	
3	Construction de cinq magasins d'oignon en matériaux locaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
4	Acquisition des mobiliers scolaires pour les classes de centres BARKA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
5	Acquisition des mobiliers scolaires pour les classes de centres BARKA (4 armoirs)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
6	Constrution de quatre blocs de latrines à quatre cabines	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
7	Surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux blocs de trois boutiques chacun dans le marché de Sakawan-Zénon	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
8	Construction de deux blocs de latrines à quatre cabines	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	

Gestion 2017
AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition d'un véhicule 4x4 STATION WAGON TOUT TERRAIN au profit de la Mairie de Malanville	1	1	1	1	1	0	1	1	0	N/A	1	1	1	0	1	0	11	15	73,33%	87,41%
2	Réalisation des travaux d'entretien périodique/amenagement des ITR (lot1) dans la commune de malanville avec HIMO 2016-2017	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
3	Réalisation des travaux d'entretien périodique/amenagement des ITR (lot2) dans la commune de malanville avec HIMO 2016-2017	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
4	Construction de la clôture du domaine des Bureaux d'Arrondissement de Guéné	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
5	Rehabilitation du stade de Malanville	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
6	Construction et équipement d'un modules de 03 classes avec Bureau et Magasin à EPP de Houro Yesso Lot1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
7	Construction et équipement d'un module de trois classes avec Bureau et Magasin à EPP Tassi Tédji Lot 2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
8	Construction et équipement d'un module de trois salles de classes avec Bureau et Magasin à EPP de Wollo Lot 3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
9	Ouverture et aménagement des voies d'accès à la maison des jeunes de malanville et Magasin de Guéné	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	0	1	0	11	15	73,33%	

Prestations intellectuelles

N°	 Marchés (N° & Intitulé)	Planification	Préselection						DP		Réceptions des propositions			Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Attribution et négociation			Contractualisation			Nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
		1	2						3		4			5								6			6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
1	Réalisation des études architecturales et techniques pour la construction d'un Bâtiment devant abriter la radio de transmission	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	1	0	1	1	NA	1	1	1	1	20	25	80%	80%	

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de fourniture de bureau et autres consommable au profit de la mairie de Malanville	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	91,03%
2	Réalisation de l'étude de faisabilité technique pour la réhabilitation des retenues d'eau de kassa et de sakanwan Zenon(lot1)	0	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	0	1	N/A	1	0	N/A	10	13	77%	
3	Réalisation des études pour la réhabilitation et l'extension des bureau d'arrondissement de toubouctou, la surveillance et le contrôle	0	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	12	13	92%	
4	Informatisation de l'Etat civil à la mairie de Malanville	0	0	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	0	1	N/A	10	13	77%	
5	Acquisition, installation et maintenance de panneau solaire et accessoires nécessaires à l'alimentation du SRT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	
6	Réalisation des traveaux de protection des modules de salles de classes à EPP Bodjécali et des Bureaux de la CS Malanville	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	N/A	1	1	N/A	13	13	100%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau de détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	16	6	3	indisponible	indisponible	9	RAS
2	2	40	7	indisponible	indisponible	47	
3	10	indisponible	7	140	46	193	délais anormalement longs
4	9	indisponible	7	140	46	193	
5	11	30	7	82	10	129	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						393	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						79	

Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Réalisation des études pour la réhabilitation et l'extension des bureau d'arrondissement de toubouctou, la surveillance et le contrôle	28	14	34	0	76	RAS
2	Informatisation de l'Etat civil à la mairie de Malanville	19	15	42	0	76	
3	Rehabilitation du stade de Malanville	34	13	62	0	109	
4	Acquisition d'un véhicule 4x4 STATION WAGON TOUT TERRAIN au profit de la Mairie de Malanville	38	21	indisponible	indisponible	59	
Délai global						320	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						201	
Volume de marchés concernés (pertinents)						4	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						50	